

LES TROIS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GROUPE UMP POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Avec le mois de juin, c'est le retour des beaux jours, l'afflux des premiers vacanciers, les plages qui s'emplissent ... mais aussi l'aboutissement de projets destinés à améliorer notre qualité de vie.

Tout d'abord, c'est la rue de la Vigne qui, après d'importants travaux se retrouve entièrement rénovée pour le confort et le bien-être des riverains. Ce chantier parachève la restauration globale du Cottage. En effet, la municipalité a oeuvré pour réhabiliter les réseaux ainsi que la voirie dans ce secteur stratégique sis entre Siagne et centre-ville. Aujourd'hui, la nouvelle rue de la Vigne respire le calme à l'abri de ses chicanes aménagées et peut briller à la lumière de ses nouveaux lampadaires basse consommation.

Juin, c'est aussi l'ouverture à la circulation du barreau routier reliant la départementale qui fait le lien entre Grasse et Mandelieu-La Napoule, du collège des Mimosas jusqu'au cimetière de l'Abadié. La liaison intercommunale sera ainsi intégralement achevée au second trimestre 2011 avec la livraison du dernier barreau. Réalisé par le Conseil Général et plébiscité par l'ensemble des Mandolociens-Napoulois, ce nouvel axe va permettre de désengorger le quartier de Capitou tout en fluidifiant les échanges en direction de l'autoroute, libérant pour partie le rond-point des Tourrades. N'oublions pas que ce dernier a été identifié dans un inventaire réalisé par le Conseil Général, comme étant l'un des principaux points noirs routiers de notre département. On comprendra aujourd'hui, les inquiétudes liées au projet de la Bastide Rouge et ses 20 000 m² SHON, sachant que celui-ci générera une augmentation significative du trafic entre Cannes et l'échangeur : plus de 600 véhicules par heure en moyenne et cela dans les deux sens de circulation. Sans

aménagements significatifs préalables, ce projet aboutirait à l'asphyxie de la zone des Tourrades ! C'est pourquoi, nous travaillons, avec l'ensemble des partenaires concernés à la réalisation d'une bretelle d'accès à l'autoroute qui permettrait de libérer le rond-point des Tourrades. Mais, quoi qu'il en soit, toute réalisation dans ce secteur, doit préalablement être intégrée dans une vision d'ensemble pour parer à toutes conséquences néfastes.

Enfin, la fin du mois verra la mise en service d'une importante infrastructure, et pas des moindres : celle de la base de la Sécurité Civile. L'incendie de la nuit du 4 au 5 juillet 2007, les inondations de 1996, 2000 et 2009 sont encore dans notre mémoire pour rappeler les risques naturels qui nous menacent, malgré les Plans de Prévention des Risques Incendies et Inondations pour protéger nos collines et entretenir le lit de la Siagne. C'est pourquoi la ville de Mandelieu-La Napoule s'est battue pour que la base de la Sécurité Civile reste sur notre territoire. Aujourd'hui, grâce à une réhabilitation totale, sa capacité opérationnelle est renforcée. Rappelons que ce service de l'Etat a l'unique mission, de préserver les biens et les personnes en situation de catastrophe.

GROUPE DIVERS ENSEMBLE POUR MANDELIEU-LA NAPOULE

Au Conseil Municipal du 24/06/09, nous avons délibéré sur le réaménagement du Quai R dans le port de La Napoule afin d'y créer 4 emplacements pour yachts de 45 m. Nous avons voté favorablement pour engager des études plus approfondies et lancer l'instruction du dossier dans le respect de la loi Littoral.

- Alertés par des Associations et des résidents Napoulois, nous avons effectué des recherches dans des documents ne figurant pas dans la délibération. Il s'avère que ce projet est une extension et que le port est à l'intérieur du périmètre de protection du château classé monument historique depuis 1993. Des spécialistes ont confirmé que cet ouvrage allait aggraver l'ensablement de la plage du château et détruire les posidonies.

- Le maire était tout à fait d'accord quand il a déclaré dans le magazine Le Point du 24/09/08 « ... qu'un tel projet était impossible car la loi Littoral et la présence de posidonies (espèce protégée) empêchent toute extension ». 9 mois plus tard, ses assertions sont transgressées et le projet devient possible !

- Soucieux de préserver la faune et la flore sous-marines ainsi que la spécificité environnementale de La Napoule et de son château, nous serons très vigilants sur ce dossier.

GROUPE GAUCHE PLURIELLE MANDELIEU À GAUCHE

L'expression du groupe Gauche Plurielle, Mandelieu à Gauche n'est pas parvenue à la rédaction.